

## CARACTERISTIQUES (Source : Groupe Amundi)

**Date création :** 30/06/2022  
**Forme juridique :** SICAV de droit luxembourgeois  
**Directive :** UCITS IV  
**Classification AMF :** -  
**Indice Reference :** 100% FONDS NON BENCHMARKE  
**Indice comparatif :** 100% MSCI ACWI  
**Eligible au PEA :** Non  
**Devise :** EUR  
**Affectation des sommes distribuables :**  
 Capitalisation  
**Code ISIN :** LU2462251500  
**Code Bloomberg :** -  
**Durée minimum de placement recommandé :** 5 ans

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



⚡ Risque le plus faible

⚡ Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.

Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

## CHIFFRES CLES (Source : Groupe Amundi)

**Valeur Liquidative (VL) :** 128,45 ( EUR )  
**Actif géré :** 85,70 ( millions EUR )  
**Derniers coupons versés :** -

## ACTEURS (Source : Groupe Amundi)

**Société de gestion :** CPR ASSET MANAGEMENT  
**Dépositaire / Valorisateur :**  
 CACEIS Bank, Luxembourg Branch / CACEIS Fund  
 Administration Luxembourg

## MODALITES DE FONCTIONNEMENT (Source : Groupe Amundi)

**Fréquence de valorisation :** Quotidienne  
**Heure limite d'ordre :** -  
**VL d'exécution :** -  
**Date de valeur souscription / Date de valeur rachat :**  
 J+2 / J+2  
**Minimum 1ère souscription :**  
 1 dix-millième part(s)/action(s)  
**Minimum souscription suivante :**  
 1 dix-millième part(s)/action(s)  
**Frais d'entrée (max) / Frais de sortie (max) :**  
 5,00% / 0,00%  
**Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :**  
 1,85%  
**Commission de surperformance :** Oui

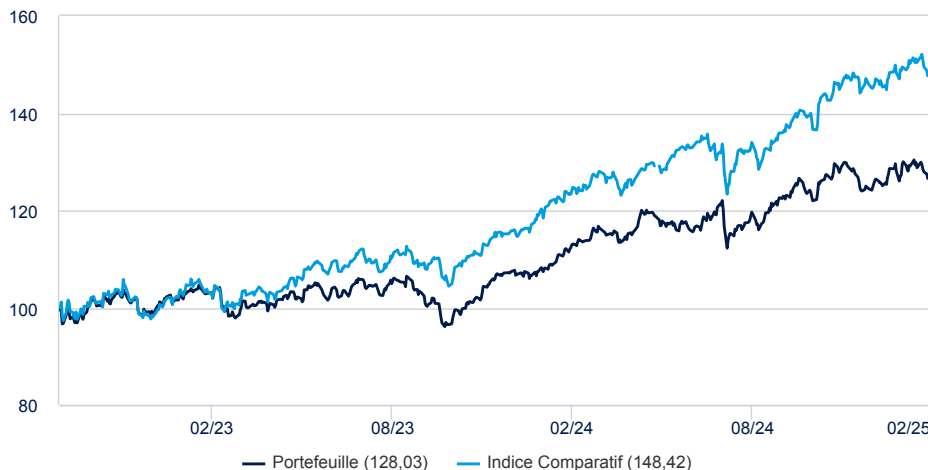
Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

## STRATEGIE D'INVESTISSEMENT (Source : Groupe Amundi)

L'objectif du Compartiment est de surperformer les marchés d'actions mondiaux à long terme (au moins cinq ans) en investissant dans des actions internationales impliquées dans l'économie bleue, définie comme toutes les industries et tous les secteurs liés aux océans, aux mers et à leurs côtes, qu'ils soient basés dans l'environnement marin ou terrestre, tout en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E, S et G) dans le processus d'investissement.

## ANALYSE DE LA PERFORMANCE (Source : Fund Admin)

### EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



## PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE (Source : Fund Admin) \*

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
31/12/2024	31/01/2025	29/11/2024	29/02/2024	-	-	-	05/07/2022
<b>Portefeuille</b>	2,62%	-1,52%	-0,70%	13,39%	-	-	9,59%
<b>Indice Comparatif</b>	2,29%	-0,65%	1,86%	19,72%	-	-	16,00%
<b>Ecart Indice Comparatif</b>	0,33%	-0,87%	-2,56%	-6,33%	-	-	-6,40%

\* Les données supérieures à un an sont annualisées.

## PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin) \*

	2024	2023	2022	2021	2020
<b>Portefeuille</b>	16,20%	9,01%	-	-	-
<b>Indice Comparatif</b>	25,33%	18,06%	-	-	-
<b>Ecart Indice Comparatif</b>	-9,14%	-9,06%	-	-	-

\* Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

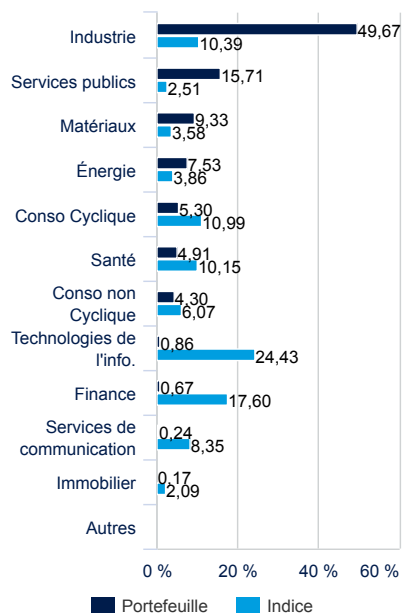
## ANALYSE DU RISQUE (Source : Fund Admin) \*

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
<b>Volatilité du portefeuille</b>	10,02%	-	-	11,21%
<b>Volatilité de l'indice comparatif</b>	10,65%	-	-	11,24%

\* Données annualisées

**COMPOSITION DU PORTEFEUILLE** (Source : Groupe Amundi)**REPARTITION SECTORIELLE**

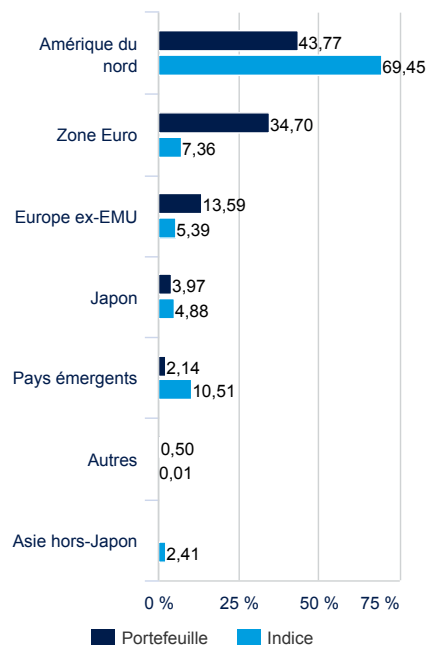
(Source : Groupe Amundi) \*



\* En pourcentage de l'actif

**RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE**

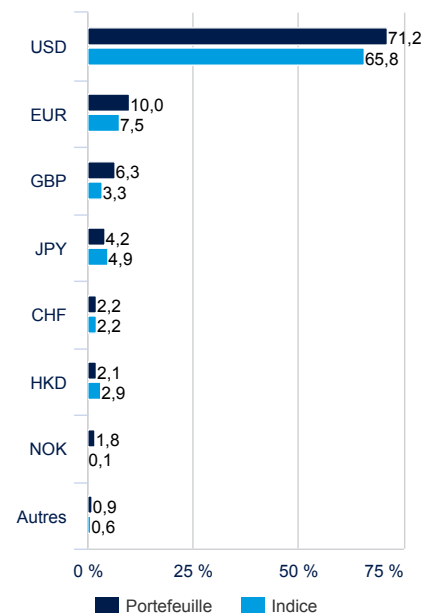
(Source : Groupe Amundi)



■ Portefeuille ■ Indice

**EXPOSITION PAR DEVISE**

(Source : Groupe Amundi) \*\*



\*\* En pourcentage de l'actif – avec couverture de change

**RATIOS D'ANALYSE**

(Source : Groupe Amundi)

	Portefeuille	Indice
Capitalisation boursière moyenne » (Mds €)	50,39	637,75
% Moyenne + Petite capitalisation	54,97	28,53
% Grande capitalisation	45,03	71,47
PER annuel anticipé	17,14	18,10
Prix sur actif net	2,75	3,16
Prix sur cashflow	11,11	14,40
Taux de rendement (en %)	2,51	1,85
Croissance BPA annualisé (n/n+2) (en %)	14,58	13,93
Croissance CA annualisé (n/n+2) (en %)	5,80	8,49

Nombre d'émetteurs (hors liquidités)	56
Liquidités en % de l'actif	4,46%

**PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE**

(Source : Groupe Amundi) \*

	Secteur	Poids (PTF)	Ecart / Indice
ECOLAB INC	Matériaux	4,55%	4,46%
SIEMENS AG-REG	Industrie	4,40%	4,18%
VEOLIA ENVIRONNEMENT	Services publics	3,81%	3,79%
HILTON WORLDWIDE HOLDINGS IN	Conso Cyclique	3,46%	3,38%
XYLEM INC	Industrie	3,42%	3,38%
SIEMENS ENERGY AG	Industrie	3,28%	3,23%
INGERSOLL-RAND INC	Industrie	3,03%	2,99%
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	Santé	2,91%	2,65%
AIR LIQUIDE SA	Matériaux	2,66%	2,53%
PRYSMIAN SPA	Industrie	2,41%	2,39%

\* Hors OPC

**EQUIPE DE GESTION****Vafa Ahmadi**

Responsable de la gestion thématique

**Gaël Des Prez de la Morlais**

Gérant de portefeuille

**Alexandre Cornu**

Gérant de portefeuille

**COMMENTAIRE DE GESTION**

Fin janvier, le Japon s'est retrouvé confronté à un problème de corrosion des conduites d'égout qui a conduit à un effondrement de route et à la création d'un trou de plus de 10m de diamètre qui s'est ensuite encore agrandi. La rupture de la canalisation a entraîné la création d'un vide qui a ensuite entraîné l'effondrement. Cette canalisation avait 42 ans, la loi japonaise prévoit leur remplacement tous les 50 ans. En 2022, dernière année pour laquelle les statistiques sont disponibles, ce sont plus de 2.600 accidents de ce type qui ont été recensés et qui ont conduit à des effondrements de route. D'ici à 2030, 54% des ponts, 35% des tunnels et 21% des conduites d'égout auront plus de 50 ans, conduisant à des besoins d'investissements significatifs.

Après avoir atteint un nouveau record le 19 février, le S&P 500 (-1,4%) aura pourtant clôturé le mois dans le rouge. Sa mauvaise performance mensuelle et la dépréciation du dollar auront amené le MSCI ACWI (EUR) en territoire négatif (-0,7%) : l'incertitude liée à la politique commerciale des Etats-Unis, un environnement économique morose et les performances des « *Sept Magnifiques* » ont pesé sur les indices américains. En Europe, les principaux indices actions ont en revanche poursuivi leur dynamique haussière entamée en décembre et bénéficient des espoirs croissants d'un cessez-le-feu en Ukraine (Stoxx Europe 600 : +3,3% ; Dax : +3,8% ; CAC 40 : +2,0%).

Aux Etats-Unis, la situation économique se détériore et les annonces de fortes hausses des tarifs douaniers par l'administration Trump suscitent des inquiétudes chez tous les agents économiques. La confiance des consommateurs s'est dégradée sur le mois (98,3 vs.102,7 attendu), l'indice PMI des services s'est contracté en février (49,7 vs. un consensus à 53,0), les ventes au détail ont manqué les prévisions du consensus (-0,9% vs. -0,2%) alors que l'inflation regagnait en vigueur (IPC à 0,5% en janvier en rythme mensuel, contre des prévisions à 0,3%). Entraînés par la crainte d'une '*stagflation*' et des effets récessifs qu'auraient une politique commerciale protectionniste trop agressive, le dollar s'est déprécié face aux autres devises (DXY : -1,04%) et les taux souverains ont reculé (-34pbs à 4,22% pour l'échéance à 10 ans), matérialisant les nouvelles marges de manœuvre de la Fed pour baisser ses taux directeurs plus tôt qu'escompté.

En plus d'être soutenues par une saison des résultats mieux orientée qu'Outre-Atlantique (72% de surprises positives sur les CA des entreprises du Stoxx 600 vs. 62% pour le S&P 500) et par les espoirs d'un cessez-le-feu rapide en Ukraine, les performances boursières sur le vieux continent s'expliquent également par des surprises économiques positives. En zone Euro, le PMI manufacturier dépasse les attentes du consensus (47,3 vs.46,9), l'inflation s'établit en ligne avec les attentes (IPC et IPC core en ligne avec le consensus, à 2,5% et 2,7% en rythme annuel) et la confiance des consommateurs et des entreprises s'améliore sensiblement sur le mois (96,3 vs. un consensus à 96,0 et après 95,3). Enfin, la victoire de la CDU/CSU de Friedrich Merz aux élections fédérales allemandes et les perspectives de hausses des dépenses publiques sur des thématiques stratégiques (Rehaussement des budgets de défense ou plan d'investissement français pour l'IA) ont été accueillies favorablement par les marchés.

Côté secteurs, la consommation de base (+4,14%) bénéficie d'une bonne série de publications (Philip Morris, Costco, Coca-Cola, Nestle) tandis que l'immobilier (2,94%) et les financières (+1,57%) profitent du recul des taux souverains américains. A l'inverse, la consommation discrétionnaire (-4,99%), les télécommunications (-3,71%) et les technologies de l'Information (-2,10%) ont lesté la performance de l'indice.

Sur le mois de février, le fonds CPR Invest Blue Economy affiche un léger retard par rapport au MSCI ACWI : il s'explique par des prises de bénéfices sur la thématique électrification aux Etats-Unis qui touchent certains de nos titres, par une sous-performance des valeurs japonaises présentes en portefeuille, ainsi que par la baisse de titres de technologies médicales présents dans le traitement de l'eau. Ces effets négatifs ne sont que partiellement compensés par la sous-performance de certaines valeurs des Mag7 et le rebond des valeurs de services aux collectivités, qui retrouvent un meilleur momentum de résultat et une valorisation attractive.

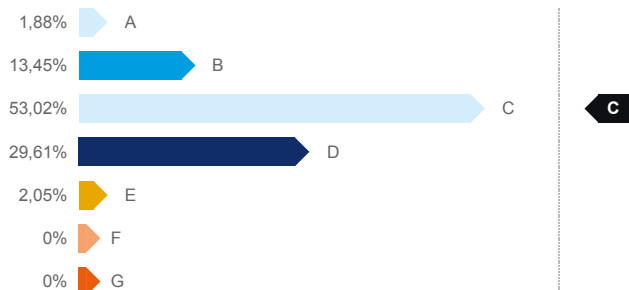
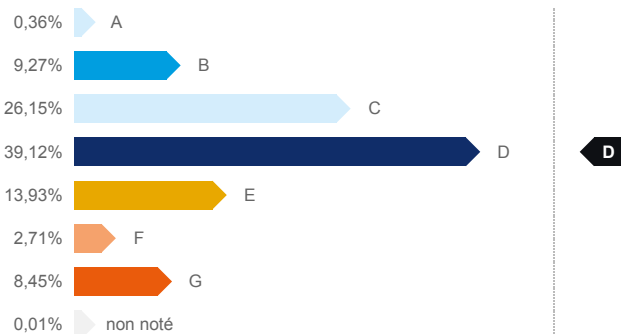
Nous avons ce mois-ci allégé le Japon au profit de l'Europe ainsi que certaines valeurs perçues comme à risque sur l'activisme politique américain comme Arcadis. Nous avons également pris des profits sur les pêcheries tant en Europe qu'en Asie. Nous avons en revanche renforcé les valeurs exposées aux tendances toujours bien orientées comme la défense maritime.

L'année ne fait que commencer mais elle est déjà riche en événements ! la surperformance de l'Europe par rapport aux Etats-Unis peut-elle se poursuivre ? quelles implications géopolitiques de l'évolution de la situation ukrainienne ? comment le cycle économique va-t-il évoluer ? autant de questions pour le reste de l'année qui dicteront la direction des marchés et le leadership sectoriel. Nous restons néanmoins convaincus que la combinaison d'un cycle économique sous pression et d'un volontarisme politique réitéré devrait profiter aux valeurs liées aux infrastructures, largement présentes dans CPR Invest Blue Economy.

Votre fonds présente notamment un **risque de perte en capital** supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Autres risques importants pour le fonds : **risque actions et de marché (y compris le risque lié aux petites capitalisations boursières et aux marchés émergents), risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidité**. La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre fonds. **Pour en savoir plus sur les risques et leur définition, veuillez-vous reporter à la rubrique « Profil de Risque » du prospectus de ce fonds.**

**NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)**

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

**Du portefeuille****De l'indice de référence****Evaluation par composante ESG**

	Portefeuille	Indice
Environnement	C	D
Social	C	D
Gouvernance	D	D
<b>Note Globale</b>	<b>C</b>	<b>D</b>

**Couverture de l'analyse ESG**

<b>Nombre d'émetteurs</b>	<b>59</b>
% du portefeuille noté ESG <sup>2</sup>	100%

<sup>2</sup>Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.**Définitions et sources****Investissement Responsable (IR)**

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

**Critères ESG**

Des critères extra-financiers sont utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, États ou collectivités :

- o « E » pour Environnement : consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'eau et des déchets...
- o « S » pour Social/Sociétal : respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...
- o « G » pour Gouvernance : indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...

L'échelle de notation du Groupe Amundi classe les émetteurs de A à G, A étant les meilleurs émetteurs et G les plus mauvais.

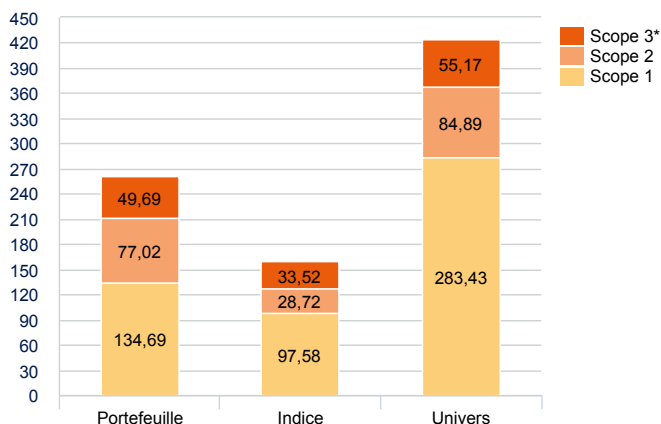
## Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

### Environnement<sup>1</sup>

**Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 261,40 / 159,82**

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

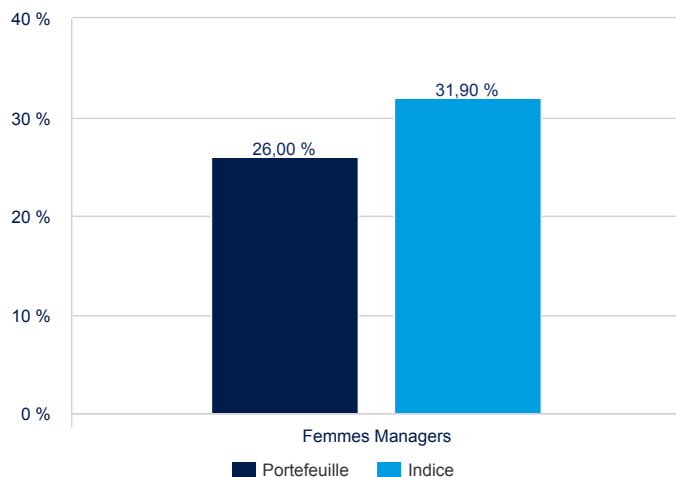


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).

\* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

### Social<sup>2</sup>

Mixité des Managers



Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture

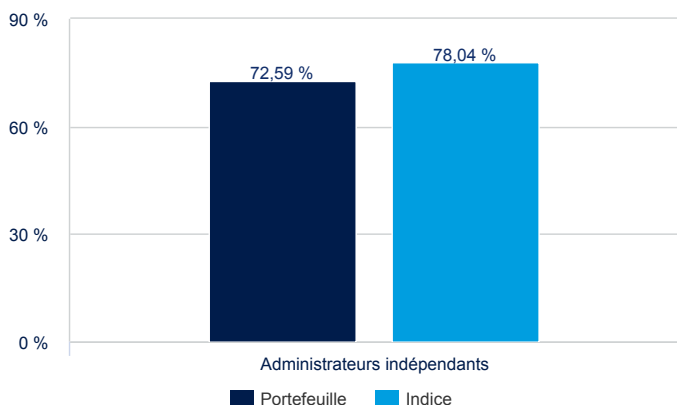
98,69% 99,49%

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :

93,77% 90,96%

### Gouvernance<sup>4</sup>

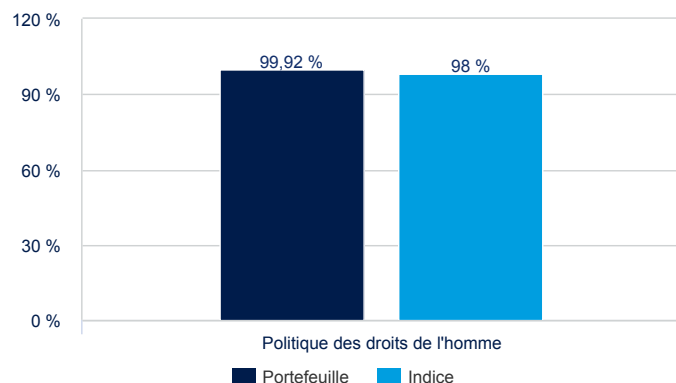
Indépendance du Conseil d'Administration



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

### Respect des droits Humains<sup>3</sup>

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture

98,69% 99,49%

Taux de couverture (portefeuille/indice)

99,24% 99,72%

## Sources et définitions

**1. Indicateur Environnement / indicateur climat.** Intensité en émissions carbone (en tCO<sub>2</sub> par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO<sub>2</sub>.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

**2. Pourcentage de femmes managers.** Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. S'il existe une répartition en pourcentage par catégorie, comme les cadres supérieurs, les cadres supérieurs, les cadres moyens, les cadres subalternes, nous considérons alors le pourcentage de femmes cadres moyens. Pourcentage de femmes cadres = nombre de femmes cadres/nombre total de cadres\*100. Fournisseur de données : Refinitiv.

**3. Indicateur Respect des Droits Humains.** Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

**4. Indépendance du Conseil d'Administration.** Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

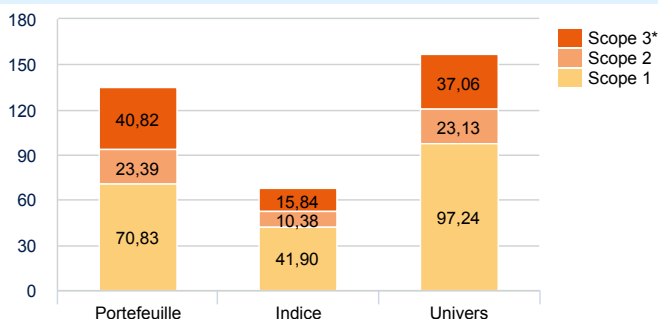
Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

## AVERTISSEMENT

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC ne sont pas un indicateur fiable des performances futures, elles ne préjugent pas des performances futures. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

## Empreinte carbone du portefeuille

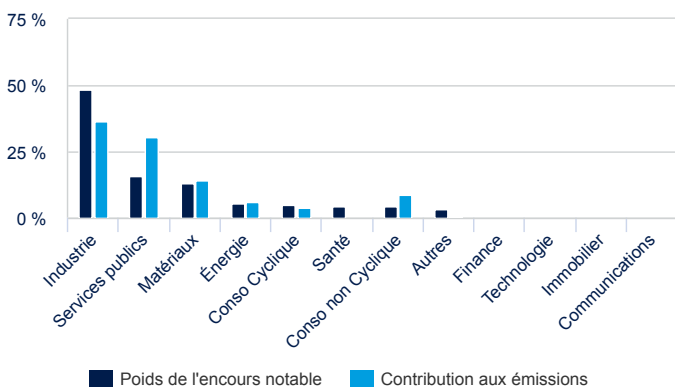
### Emissions carbone par million d'euros investis

**Total Empreinte Carbone (Portefeuille/Indexe) : 135,04 / 68,12**

Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis. Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

\* fournisseurs de premier rang uniquement

### Contribution sectorielle aux émissions carbone



Ce graphique compare le poids de chaque secteur à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

### Couverture de l'analyse des émissions carbone <sup>1</sup>

	Portefeuille	Indice
Poids de l'encours Noté/Total	96,28%	99,49%
Taux de couverture	98,10%	99,49%

<sup>1</sup> Cette mesure correspond à la part des émetteurs privés pour lesquels nous disposons de données carbone rapportée à l'ensemble des émetteurs privés

### Sources et définitions

Les données sur émissions carbone sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

#### Définition des scopes :

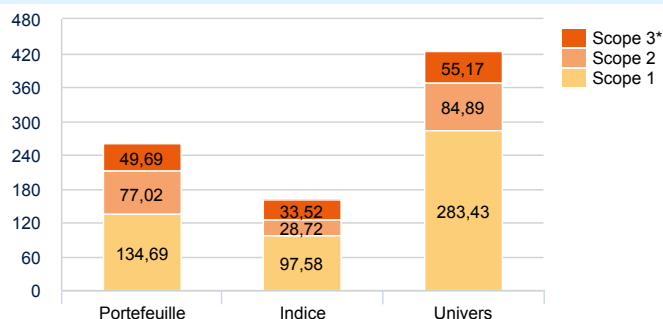
- **Scope 1** : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

- **Scope 2** : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- **Scope 3** : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EE-I-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

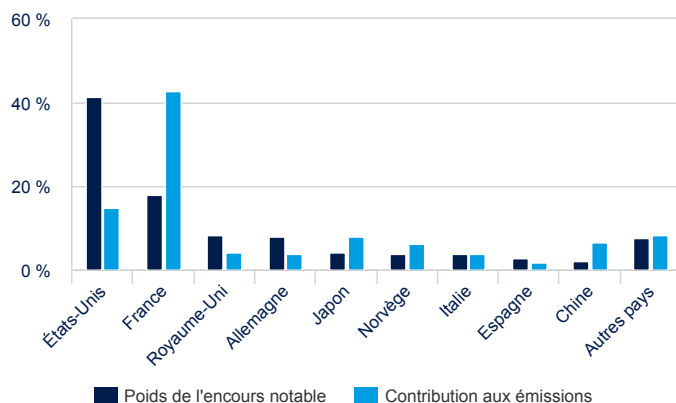
Les données sur l'intensité eau et le taux de recyclage des déchets sont fournies par Reuters.

### Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

**Total en tCO2 / M€ (Portefeuille/Indexe) : 261,40 / 159,82**

Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires). Il est un indicateur de l'intensité carbone de la chaîne de valeur des entreprises en portefeuille.

### Contribution géographique aux émissions carbone

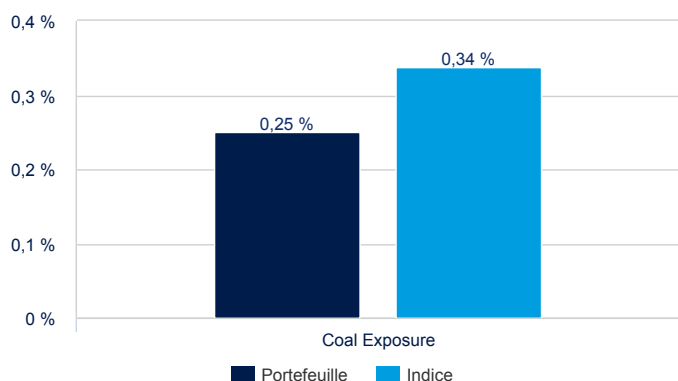


Ce graphique compare le poids de chaque pays à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

### Indicateurs du portefeuille

	Portefeuille	Indice
Nombre total d'émetteurs	159	2574



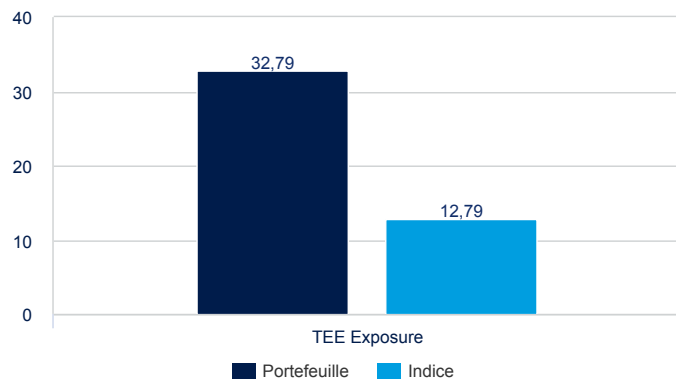
**Exposition charbon**

Part du chiffre d'affaires réalisée dans les sous-secteurs suivants : production d'électricité à partir du charbon, extraction de charbon bitumineux, exploitation à ciel ouvert de charbon bitumineux et du lignite. L'exposition est une moyenne pondérée du % du chiffre d'affaires dans le charbon par le poids de chaque titre en portefeuille.

**Couverture de l'analyse des réserves carbone**

	Portefeuille	Indice
Poids des émetteurs notés (Notés /Total)	0,72%	3,39%
Poids des émetteurs notés (Notés/Notables <sup>1</sup> )	0,73%	3,39%

<sup>1</sup> Cette mesure correspond à la part des émetteurs privés pour lesquels nous disposons de données de réserves carbone rapportée à l'ensemble des émetteurs privés

**Exposition aux technologies vertes en %**

Part du chiffre d'affaires réalisée dans le développement des « technologies vertes » : Energies renouvelables, Biomasse, Efficacité énergétique, Services environnementaux, Gestion de l'eau, Gestion des déchets. L'exposition est une moyenne pondérée du % du chiffre d'affaires dans les technologies vertes par le poids de chaque titre en portefeuille.

**PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS CARBONE**

	Secteurs	Poids / Total	Poids / Notable	tCO <sup>2</sup> / M€	tCO <sup>2</sup> / %
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	Services publics	3,82%	3,90%	32.04	23,73%
AIR LIQUIDE SA	Matériaux	2,68%	2,73%	10.05	7,44%
AP MOLLER - MAERSK A/S	Industrie	0,67%	0,68%	9.87	7,31%
SITC INTERNATIONAL HLDG CO LTD	Industrie	2,09%	2,14%	8.71	6,45%
TECHNIP ENERGIES NV	Industrie	1,78%	1,82%	6.54	4,84%
NISSUI CORP	Conso non Cyclique	1,47%	1,50%	6.05	4,48%
SUBSEA 7 SA	Énergie	1,65%	1,69%	5.52	4,09%
CIE DE SAINT-GOBAIN SA	Matériaux	1,83%	1,87%	4.55	3,37%
NICHIREI CORP	Conso non Cyclique	0,83%	0,85%	4.05	3,00%
SIEMENS ENERGY AG	Industrie	3,23%	3,30%	4	2,96%

**Sources et définitions**

Les données réserves carbonées et expositions charbon sont fournies par Trucost.  
Les données technologies vertes sont fournies par différents fournisseurs

Les réserves carbone sont exprimées en émissions carbonées potentielles grâce à la méthode du Potsdam Institute for Climate Impact Research. Les réserves des différentes énergies fossiles sont converties en émissions potentielles en tenant compte de la valeur calorifique et de la teneur en carbone des différentes réserves. Ces données concernent les entreprises détenant ce types de réserves, appartenant aux secteurs des matériaux, énergies et des services aux collectivités.